

COMMUNE DE SAINTE-GENEVIÈVE (OISE)

Avis au public Enquête publique relative au projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de SAINTE-GENEVIÈVE

Par arrêté en date du 12 avril 2017, le Maire de SAINTE-GENEVIÈVE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête se déroulera en Mairie de SAINTE-GENEVIÈVE, pendant 31 (trente et un) jours consécutifs du jeudi 22 juin 2017 au samedi 22 juillet 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et les jeudi et samedi de 9 heures à 12 heures.

Monsieur Jean-Louis SEVEQUE a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur, par le président du Tribunal administratif d'AMIENS.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie les :

- jeudi 22 juin 2017 de 9 heures à 12 heures
- mercredi 12 juillet 2017 de 16 heures à 19 heures
- samedi 22 juillet 2017 de 9 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des documents et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie.

Le rapport et les conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la Mairie de SAINTE-GENEVIÈVE aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat pendant un an minimum.

A l'issue de la procédure d'enquête, et au vu du rapport du commissaire enquêteur le projet de modification n°2 du PLU sera soumis au conseil municipal.

Le Maire, Jacqueline VANBERSEL.